



Comité de Gestion des Œuvres Sociales  
Hospitalières de la Réunion

### Cadre réservé au COGOHR

Date de réception /...../...../...../

Signature du gestionnaire :

## FORMULAIRE DE DEMANDE CESU COGOHR 2019

Merci de compléter intégralement ce formulaire en **lettres capitales** et de le signer

N° de matricule /...../...../...../...../...../...../      Etablissement : .....

Nom et prénoms .....

Nom de naissance .....

Date de naissance /...../...../...../...../...../...../...../...../...../

Adresse .....

Code postal /...../...../...../...../...../      Ville .....

E-mail .....

Téléphone domicile / 0 / 2 / 6 / 2 /...../...../...../...../...../      GSM / 0 / 6 / 9 / 2 /...../...../...../...../...../

Téléphone Bureau : / 0 / 2 / 6 / 2 /...../...../...../...../...../      N° de poste : /...../...../...../...../

Marié(e)       Veuf (Veuve)       Divorcé(e)       Concubin(e)

Célibataire       Séparé(e)       PACS

### CONDITIONS :

- . Vous êtes agent en activité (titulaires, stagiaires, CDI, agents contractuels ayant au moins 6 mois d'ancienneté consécutifs dans l'établissement) et ayant un enfant de moins de 12 ans fiscalement.
- . Le versement par votre établissement de la contribution patronale spécifique CESU est une des conditions obligatoires préalable à l'attribution du CESU COGOHR. *Les agents de l'ANFH, du COGOHR, des Foyers de l'Enfance Nord Est et de Terre Rouge, ainsi que les retraités ne peuvent bénéficier du CESU.*
- . Une seule attribution du CESU est effectuée par an et par foyer (y compris couple hospitalier).
- . L'attribution du CESU est effectuée dans la limite des fonds disponibles.
- . **Vous devez fournir l'avis d'impôt 2018 sur les revenus 2017 ou avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018, la dernière fiche de paie et le livret de famille.**

**DATE LIMITE DE RETOUR DE VOTRE DEMANDE AU COGOHR : LE 15 NOVEMBRE 2019**

*Je certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions applicables à cette prestation et les respecter. Je soussigné(e) déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus. Il est rappelé que quiconque se rend coupable de fraude, production de documents falsifiés comme justificatifs, fausse déclaration est passible de peines d'amende et/ou d'emprisonnement.*

*J'ai bien noté que conformément à la loi n°78-17 du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Un droit d'accès et de rectification est à votre disposition auprès de votre Comité. En cas de non réponse aux questions du présent document, vous ne pourrez bénéficier de la prestation CESU.*

Fait le /...../...../...../  
**Signature de l'agent**  
(obligatoire)

Distribution dans le courant de l'année 2019

**ATTENTION** : LES CHEQUES CESU COMMANDES PAR L'INTERMEDIAIRE DU COGOHR NE SONT PAS REMPLACES EN CAS DE PERTE OU DE VOL.